

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 15 août 2020 à 10h00 en visioconférence, Lac-des-Seize-Îles et conformément au code municipal, sont présents madame les conseillères Corina Lupu et messieurs les conseillers, David Estall, Daniel Filiatrault, Claude Pariseau et Michel Roch formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante madame France Robillard Pariseau.

Monsieur Simon Leclerc, Directeur général et secrétaire-trésorier, est également présent, agit comme greffier.

Absent : Maire, René Pelletier

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 août 2020
2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juillet 2020
3. Approbation des comptes
4. Dépôt de l'État des Revenus et dépenses au 15 août 2020
5. Appel d'offre travaux d'amélioration drainage et pavage rue Lapierre
6. Octroi de mandat entrepreneur général
7. Dépôt du rapport mensuel du service de l'urbanisme
8. Demande de dérogation, 145-155, chemin du Village
9. Demande de dérogation, 960, Île Brunelle
10. Demande de dérogation, 70, rue de l'Arc-en-ciel
11. Avis de de motion - modifications règlement SQ 2019-1
12. Adoption – modifications projet de règlement SQ 2019-2
13. Affaires nouvelles
14. Documents déposés
15. Période de questions
16. Levée de la séance

Madame la mairesse suppléante France Robillard Pariseau souhaite la bienvenue et ouvre la séance constatant le quorum à 10h13.

2020-08-118

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 août 2020

ATTENDU le projet d'ordre du jour déposé par le directeur général ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Filiatrault et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

2020-08-119

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juillet 2020

ATTENDU que les membres ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juillet 2020 avec les documents de l'assemblée par courrier électronique ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Roch et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juillet 2020 soit approuvé tel que rédigé.

2020-08-120

3. Approbation des comptes

ATTENDU que le dépôt de la liste des comptes déposée par le directeur général au montant total de 65 085.73 \$.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Filiatrault et unanimement résolu :

QUE le conseil approuve et entérine le paiement des comptes suivants :

Type	Période	Total
Dépenses incompressibles	19 juillet au 15 août 2020	21 497,30 \$
Déboursés	Au 15 août 2020	21 177,99 \$
Masse salariale et DAS	Du mois de juillet 2020	22 410,44 \$
Total		65 085.73 \$

2020-08-121

4. Dépôt de l'État des Revenus et dépenses au 15 août 2020

Le directeur général dépose au conseil, qui en accuse réception, l'état des revenus et dépenses au 15 août 2020.

2020-08-122

5. Appel d'offre travaux d'amélioration drainage et pavage rue Lapierre

Sur proposition de monsieur le conseiller Michel Roch, il est unanimement résolu d'autoriser la publication d'un appel d'offre pour des services d'excavation, de drainage et de pavage selon les plans et devis afin d'effectuer des travaux d'amélioration de la chaussée de la rue Lapierre.

2020-08-123

6. Octroi de mandat entrepreneur général

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-des-Seize-Îles a fait une demande de financement pour l'obtention d'une subvention non remboursable dans le cadre du programme PRIMADA;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu la confirmation de l'octroi du financement en août 2020 pour le projet de construction d'un bloc sanitaire ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu des offres de services d'entrepreneurs généraux suite à l'appel d'offre de services professionnels d'entrepreneur général ;

CONSIDÉRANT que deux soumissionnaires ont été déposés avec des offres valides comme suit :

Soumissionnaires	Prix (excluant taxes)
Marquis entrepreneur général inc.	84 977 \$
Constructions Pascal Desbiens enr.	53 340 \$

CONSIDÉRANT la recommandation, du directeur général, monsieur Simon Leclerc;

Monsieur le conseiller David Estall demande le vote.

Résultat du vote : pour – 4
contre – 2

EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION de monsieur le conseiller Michel Roch, il est majoritairement résolu :

QUE ce Conseil octroie le contrat de construction d'un bloc sanitaire à Constructions Pascal Desbiens enr., au prix total 53 340\$ avant taxes.

QUE les dépenses rattachées à ce contrat soient financées par la subvention reçu selon les modalités du programme PRIMADA;

2020-08-124

7. Dépôt du rapport mensuel du service de l'urbanisme

Le directeur général dépose au conseil, qui en accuse réception, le rapport du service de l'urbanisme du mois de juillet 2020.

2020-08-125

8. Demande de dérogation, 145-155, chemin du Village

Dérogation mineur, 145-155, chemin du Village

Identification du site concerné :

Matricule : 2987-85-3256-0-000-0000

Cadastre : 5708401

Adresse : 145-155 chemin du Village

Nature et effets :

Demande de dérogation mineure pour permettre la construction d'un balcon en façade du bâtiment principal, contrairement aux spécifications indiquées au tableau de l'article 10.2 du Règlement de zonage 2019-103.

CONSIDÉRANT que l'avis public a été affiché le 31 juillet 2020 annonçant la dérogation mineure;

CONSIDÉRANT la petite superficie de la propriété et l'implantation actuelle du bâtiment principal directement sur la ligne de propriété avant alors que la réglementation depuis 2019 établit la marge avant à 10 mètres;

CONSIDÉRANT que le bâtiment principal actuel comporte un perron couvert en façade sur toute la largeur soit 9,36 mètres et que le plan de construction du balcon projeté comporte aussi une réduction de la moitié de la superficie du perron;

CONSIDÉRANT l'amélioration de l'ensemble du revêtement extérieur dans le secteur du noyau villageois;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du CCU le 5 août 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur le conseiller David Estall, il est unanimement résolu d'accepter la demande de dérogation mineur pour autoriser la construction d'un balcon en cour avant sur une largeur d'environ 5 mètres et jusqu'à une distance d'environ 1,75 mètres mesurée à partir du mur avant actuel du bâtiment principal, et situé au-dessus de la partie réduite du perron actuel, à condition de réduire l'implantation en cour avant du perron existant pour une largeur d'au plus 5 mètres et une superficie maximale de 9 mètres carrés.

2020-08-126

9. Demande de dérogation, 960, Île Brunelle

Dérogation mineur, 960, Île Brunelle

Identification du site concerné :

Matricule : 2983-53-7628-0-000-0000

Cadastre : 5708607

CONSIDÉRANT que la partie visée par l'agrandissement projeté du bâtiment de 5,25 mètres carrés est présentement couverte par un avant-toit;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du CCU le 5 août 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur le conseiller Claude Pariseau, il est unanimement résolu d'accepter la demande de dérogation mineur pour autoriser l'agrandissement du bâtiment principal pour un maximum d'environ de 5,25 mètres carrés, à l'emplacement proposé dans la présente demande et jusqu'à une distance d'environ 11 mètres de la ligne des hautes eaux du Lac Laurel. Il est résolu d'autoriser l'implantation d'un nouvel escalier extérieur en cour latérale droite pour accéder à la galerie, et ce, à une distance minimale de 10 mètres de la ligne des hautes eaux du Lac Laurel.

2020-08-128

11. Avis de de motion - modifications règlement SQ 2019-1

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Claude Pariseau qu'à une prochaine séance, un règlement visant à modifier le règlement SQ 2019-01 concernant la circulation, stationnement, paix et bon ordre.

2020-08-129

12. Adoption – modifications projet de règlement SQ 2019-2

Considérant que le conseil a pu prendre connaissance des modifications du projet de règlement concernant la circulation, stationnement, paix et bon ordre.

Considérant que copie du projet de règlement a été mise à la disposition du public avant le début de la séance sur le site Internet de la municipalité;

Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Filiatrault, il est unanimement résolu que le projet de règlement 2019-02 soit adopté comme suit, avec dispense de lecture.

13. Affaires nouvelles

- MRC
- Nouvelles des organismes
-

14. Documents déposés

- aucun

15. Période de questions

Le conseil a reçu 4 questions du public selon les modalités précisées sur le site Internet de la municipalité au plus tard le jeudi 13 août à 16h00. Les réponses sont disponibles en format audio sur le site Internet de la municipalité.

2020-08-130

16. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller David Estall et unanimement résolu que la séance soit levée, il est 10h50.

Aucune personne a assisté à la séance à huis clos.